

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**TRAVAUX DE VOIRIE
SUITE AU PLAN DE
RELANCE
GOUVERNEMENTAL
2009**

**ATTRIBUTION DU
MARCHE DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURS, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL 2009

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

La commission de travaux du 6 mai 2009, en accord avec les adjoints concernés, a examiné les propositions du plan de relance gouvernemental 2009.

Des travaux supplémentaires de voirie d'un montant de 215 000 € TTC ont été retenus.

Une consultation par appel d'offres ouvert a été lancée par une insertion transmise au BOAMP le 26 mai 2009 avec date de remise des offres fixée au 22 juin à 12 heures.

4 dossiers ont été téléchargés sur la plate-forme de dématérialisation mégalis Bretagne et 2 dossiers papiers ont été transmis.

2 offres sont parvenues dans les délais réglementaires.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 juin pour l'ouverture des plis et le 25 juin pour l'attribution.

Après analyse des offres et selon le critère d'attribution du prix le plus bas annoncé dans le règlement de la consultation, la commission a classé les offres dans l'ordre suivant :

1 – EIFFAGE Travaux publics – établissement APPIA Bretagne – 166 528 € HT soit 199 167.49 € TTC

2 – HELARY Travaux publics - 227 706.92 € HT soit 272 337.48 € .

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE Travaux publics – établissement APPIA Bretagne d'un montant de 166 528 € HT soit 199 167.49 € TTC
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**